

Crise de l'énergie : la CMA Occitanie accompagne les artisans dans leurs démarches dans les 13 départements

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie renforce sa mobilisation dans les 13 départements : une cellule de crise énergie est disponible pour accompagner tous les artisans dans leurs démarches, être à leur écoute et faire remonter les situations particulières aux pouvoirs publics.

« Artisans, votre CMA est à vos côtés. Ne restez pas seuls. Contactez les conseillers de la CMA à votre disposition dans votre département », rappelle Joseph Calvi, Président de la CMA Occitanie. « Nos conseillers vous informent et vous accompagnent sur les dispositifs d'aides existant, sur les critères d'éligibilité, sur les démarches à effectuer, et peuvent vous mettre en contact avec les services dédiés de la Préfecture ».

En complément, la CMA Occitanie coordonne une campagne d'appels téléphoniques auprès des 3 891 boulangers-pâtisseries d'Occitanie, pour informer sur les dispositifs d'aide de l'Etat, et si nécessaire, les accompagner dans leurs démarches.

Pour en savoir plus :

<https://www.artisanat-occitanie.fr/actualites/a-la-une/hausse-des-couts-de-lenergie/>



Contact presse :

Cristelle Duos / c.duos@crma-occitanie.fr / 06 79 69 78 84

A PROPOS

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie défend les intérêts des artisans et assure la promotion de l'artisanat sur son territoire. Elle propose une offre de service globale pour favoriser le développement des entreprises artisanales, et s'appuie sur ses 13 chambres départementales pour apporter une réponse de proximité aux artisans et aux collectivités. La CMA Occitanie assure la formation initiale des jeunes professionnels par la voie de l'apprentissage. Elle est dirigée par 325 artisans, élus pour 5 ans par leurs pairs, et accompagne plus de 195 000 entreprises artisanales.